**Les caractéristiques scientifiques du métier d’expert-comptable.**

 Le seul lien qui peut être établi entre le métier d’expert-comptable et la science est à notre sens l’informatique.

 En effet, l’expert-comptable a toujours recours à l’informatique et à de nombreux logiciels pour conserver les données de l’Entreprise, pour créer des tableaux de bord et envoyer des informations en matière fiscale.

 La dématérialisation d’un grand nombre de documents comptables (factures, règlements, …) est actuellement en cours d’accélération ainsi que la télétransmission des déclarations (par exemple la TVA).

 L’expert-comptable signe dorénavant électroniquement la certification des comptes.

 Ces nouvelles technologies ont apporté de grands changements dans la comptabilité et cela a pour conséquence de réduire les missions des experts-comptables et notamment les opérations de saisie comptable qui sont à présent automatisées.

 En effet, grâce à de nouveaux logiciels de comptabilité et aux solutions numériques de saisie, les entreprises ont aujourd’hui la possibilité de gérer une partie de leur comptabilité…et en plus, cela revient moins cher pour elles que de payer un expert-comptable.

 Cependant la robotisation et l’intelligence artificielle ne représentent pas une menace pour les experts-comptables mais plutôt une opportunité. Ces avancées technologiques simplifient leur travail et leur font gagner du temps en les libérant de tâches chronophages. Ils vont ainsi pouvoir fournir à leurs clients un meilleur suivi en matière de conseil en financement, gestion de patrimoine et renforcer ainsi la satisfaction de leur clientèle.

 L’Expert-Comptable va devoir dorénavant donner au chef d’Entreprise un accès en temps réel à son bilan comptable et aux données financières de sa société. Il devra utiliser de plus en plus des outils numériques performants pour permettre l’accès aux données mais surtout protéger celles-ci pour éviter un piratage.